



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

A adresser par courrier ou par courriel à :
Mairie de Bègles - 77 rue Calixte Camelle
Service Espaces Publics - Bordeaux Métropole



Tél : 05 56 49 88 72 / Courriel : espaces-publics@mairie-begles.fr

DEMANDEUR

Nom : Prénom :
Entreprise :
Numéro de SIRET :
Adresse facturable :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel :@.....

ADRESSE ET DELAI DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Adresse :
Titulaire d'une Autorisation d'Urbanisme PC, DP..... n°.....039Z.....
Dates de début : et de fin :

PLAN DE SITUATION À JOINDRE À LA DEMANDE (avec emprise matérialisée sur le domaine public)

L'arrêté ne pourra être délivré sans le ou les plan(s) de situation, ainsi que le détail de l'occupation demandée (rue barrée, 1/2 chaussée, empiètement sur chaussée et/ou trottoir, stationnement, bande et/ou piste cyclable...).

Nécessité de fermeture de rue : du/...../..... au/...../..... deheures àheures.

Vous devez fournir un plan de déviation et mettre en place la signalisation nécessaire sur site.

NATURE(S) DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

➤ A transmettre 15 jours avant le début de l'occupation :

<input type="checkbox"/> Stationnement pour déménagement	<input type="checkbox"/> Manifestation et/ou festivité	<input type="checkbox"/> Tournage de film
<input type="checkbox"/> Vide-greniers	<input type="checkbox"/> Repas de rues	

➤ A transmettre 30 jours avant le début de l'occupation :

<input type="checkbox"/> Stationnement (1 place = 10 m ²) Nombre de places = m ²	<input type="checkbox"/> Grue mobile / nacelle / autre engin Largeur : x longueur : = m ²	<input type="checkbox"/> Livraison (matériaux, poids lourd...) Largeur : x longueur : = m ²
<input type="checkbox"/> Benne Largeur : x longueur : =m ²	<input type="checkbox"/> Échafaudage Largeur : x longueur : =m ²	<input type="checkbox"/> Clôture Largeur : x longueur : =m ²
<input type="checkbox"/> Échafaudage volant / Appareillages servant aux réparations : Par unité :		

RAPPEL : Les signalisations provisoires avancées et de positions seront conformes à la réglementation routière en vigueur et seront **mises en place par le demandeur et sous son entière responsabilité** durant la totalité de l'occupation.

La transmission de l'arrêté signé par le Maire de Bègles vaudra autorisation d'occupation du domaine public. Le demandeur est dans l'obligation **d'afficher l'arrêté et le stationnement interdit au minimum 48h avant le début de l'occupation du domaine public.**

DEMANDE DE PROLONGATION

Toute demande de prolongation devra être effectuée au minimum 15 jours avant la date de fin de l'occupation.

Numéro de l'arrêté en cours de validité :

Demande de Prolongation jusqu'au :

Grille tarifaire : occupation du domaine public (délibération du 7 mars 2019)

Nature de l'occupation	Tarifs
Echafaudage - Clôtures - Stationnement chantier - Benne	Occupation de 0 à 3 mois : 8 € Par m ² au sol et par mois Occupation à partir du 4 ^{ème} mois :14 € Par m ² au sol et par mois
Echafaudages volants, appareillages servant aux réparations	42 € Par unité et par semaine
Grutage mobile - Livraison - Manutention	55 € par place et par jour
Dépôt de matériaux et travaux sans autorisations	16 € Par m ² et par jour

Les questions liées à la redevance sont à adresser à : urbanisme@mairie-begles.fr Tél : 05-56-49-88-37

Nom :

A Le

Signature du demandeur :

